



N° 0913012827
Association loi de 1901

La Ville du Bois, le 15 mars 2006

BVVB INFO N° 27

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous aimeriez peut-être connaître la procédure pour vous débarrasser des déchets qui ne sont pas pris par le ramassage des encombrants (gravats, batterie, pneus etc.....

BVVB s'est renseignée, pour vous, auprès de la Municipalité.

Nous avons appris qu'il fallait se procurer une carte aux Services Techniques qui vous donne accès à 2 déchetteries :

Déchetterie de Nozay

Chemin de la Poupardière

Tél 01 69 63 74 16

Ouverture :

lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche matin

Déchetterie de Sainte Geneviève des Bois

13, rue Paul Langevin

Tél : 01 60 16 60 67

Ouverture :

Tous les jours

Attention :

Le nombre de cartes est limité à 300 et plus de la moitié de ces cartes a déjà été distribuée.

Rencontre BVVB/MUNICIPALITÉ LA SECURITE

Concernant la réunion en Mairie du 17 février, nous avons posé nos questions sur la sécurité de nombreuses rues. Nous attendons de Monsieur le Maire, comme il s'est engagé à le faire, le compte-rendu de cette réunion et nous ne manquerons pas de vous le communiquer dès que nous le recevrons.

Lors de cette réunion, nous avons appris que la Municipalité envisageait de mettre la Ruelle des Néfliers en sens unique.

Lorsque nous avons abordé les problèmes concernant la rue des Prés (vitesse excessive), Monsieur le Maire a été très étonné de notre demande d'amélioration de la sécurité concernant cette rue. Nous rapportant la position d'une élue, habitante de cette rue et opposée à tout aménagement, il s'est référé au résultat de l'enquête informelle de cette élue réalisée auprès d'une douzaine de ses voisins satisfaits par les conditions actuelles.

Après enquête de notre part, il s'avère que les personnes qui désiraient une amélioration n'ont pas été consultées. C'est pourquoi, une pétition demandant une amélioration des conditions de sécurité a circulé. Nous remercions les riverains adhérents, qui se sont impliqués dans la pétition.

Le rôle de l'association est de soutenir, d'exprimer les inquiétudes, de montrer que la demande est collective.

Munis de la pétition, nous demanderons à la Municipalité d'organiser une réunion en Mairie, comme nous l'avons fait pour d'autres rues, pour que ces riverains expriment les problèmes rencontrés et apportent des suggestions constructives, afin que la Municipalité propose des aménagements d'intérêt général pour leur rue.

Evelyne VERGEOT

Présidente BVVB